



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11964

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

Texte de la réponse

Le Cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, est composé de 9 conseillers (Directeur de Cabinet, directrice adjointe, chef de cabinet, chef adjoint et cinq conseillers dont un conseiller spécial) et de 10 personnels de soutien (assistantes, conducteurs, huissier). Pour la période de mai à décembre 2012, la masse salariale correspondant à l'ensemble des personnels (toutes catégories confondues) de ce cabinet s'élevait à 546 888 euros. Pour son fonctionnement, le cabinet dispose d'une dotation pour frais de représentation de 121 000 euros en année pleine et d'une dotation de 200 000 euros en frais de mission.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11964

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6919

Réponse publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2604